

# LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



## Signalez sa présence en région Auvergne Rhône-Alpes

↳ via la plateforme de signalement **frelonsasiatiques.fr**. Toute personne peut signaler la présence d'individus et/ou de nids. Plateforme créée par le Groupement de Défense Sanitaire en partenariat avec la FREDON et la Région AuRA.

- ❶ Connectez-vous sur <https://www.frelonsasiatiques.fr/> ou via l'application mobile intitulée « Frelon Asiatique ».
- ❷ Créer votre compte.
- ❸ Signaler en remplissant le formulaire en ligne et téléchargez une photo des individus et/ou du nid (fichier format en jpeg ou png) pour une meilleure prise en charge du signalement.
- ❹ Visite de terrain par un référent du GDS38 pour la reconnaissance du nid et la faisabilité technique pour intervention de destruction.
- ❺ Si la présence d'un nid de frelons asiatiques est confirmée, une entreprise de désinsectisation spécialement formée, est mandatée par le GDS38 pour destruction et enlèvement du nid.

↳ Vous pouvez aussi contacter le **Groupement Sanitaire de l'Isère (GDS38)**

**Tel : 09 74 50 85 85**

**Mail : [info@gds38.asso.fr](mailto:info@gds38.asso.fr)**



Communauté de Communes

**Bon à savoir** : En Isère, le coût de la destruction d'un nid de frelons asiatiques est pris en charge par le Département à hauteur de 50%, et par les collectivités qui conventionnent avec le GDS38.

En 2019, **La communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné** prend en charge les 50% restant pour tout nid détruit sur son territoire.



Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter directement un désinsectiseur professionnel.